

QUATRIÈME RÉUNION GÉNÉRALE.

Discussion sur le problème pratique IV :

Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la grammaire d'une langue quelconque ?

La séance est ouverte à 2 h. $\frac{1}{4}$.

Président : M. Meyer Lübke, de Bonn.

Le secrétaire du congrès lit le rapport de la commission des atlas, formulant les demandes aux gouvernements, et à la Société des Nations pour servir d'intermédiaire, et nommant une commission composée de MM. Boas (Amérique), Meinhof (Allemagne), Rivet (France), Bartoli (Italie), Jaberg (Suisse), Sommerfelt (Scandinavie), Jakovlev (Russie), Schmidt (Autriche).

M. Bally traite la proposition IV : « Quelles sont les méthodes les mieux appropriées à un exposé complet et pratique de la grammaire d'une langue quelconque », et il exprime le point de vue de l'école genevoise de F. de Saussure.

Le Prince Trubetzkoi donne des éclaircissements sur sa proposition visant au même but.

M. Bremer s'occupe de la question des limites linguistiques.

M. de Groot présente une objection contre le système de l'école genevoise, tel qu'il a été exposé par MM. Bally et Sécheyne dans les « Propositions ».

M. De Groot a bien voulu rédiger les idées qu'il a exprimées dans la forme suivante :

« La théorie d'après laquelle le caractère du signe linguistique serait *arbitraire* reflète l'esprit intellectualiste du XIX^{me} siècle ; elle constitue une réaction contre le romantisme de Platon et de Grimm. Le mot 'arbitraire' indique 'l'absence de tout lien naturel ou nécessaire entre la pensée et son expression linguistique'. En effet, tant qu'il s'agit de pensées, c. à d. d'états de conscience purement logiques et intellectuels, le signe est presque absolument arbitraire. Cependant, tant qu'il s'agit d'états de conscience affectifs ou esthétiques, le lien existant entre l'état de conscience et son expression linguistique n'est pas nécessaire, mais il peut être naturel. Le caractère naturel du lien n'est pas exceptionnel, mais fréquent. Exemples : l'intonation, dont chaque langue a un système qui lui

est propre ; les mots vides tendent à devenir monosyllabiques ; les mots affectifs courts tendent à être remplacés par des mots longs ; en hollandais et en allemand les syllabes les plus importantes au point de vue sémantique sont généralement les plus longues, les plus fortes, les plus hautes ; il y a des mots qui changent de forme en raison de leur sens (lat. *si filare* substitué à *sibilare* ; le *f* se maintient en français et en espagnol) ; d'autres mots changent de sens en raison de leur forme (lat. *excuvare*, holl. *schuren*) ; le système phonétique des classes supérieures de certaines communautés linguistiques tend à être disloqué par une tendance à suggérer la maîtrise de soi-même, ou bien par une tension forte des muscles articulaires, ce qui peut mener à éviter p.e. les diphtongues : ou bien inversement par une tension plus faible, pour montrer une certaine nonchalance supérieure.

Une objection contre ce point de vue est élevée déjà dans le Cours de linguistique de De Saussure ; elle concerne le caractère soi-disant fortuit ou même illusoire de la valeur expressive. Des mots comme *fouet* et *glas* peuvent frapper certaines oreilles par une sonorité suggestive ; mais pour voir qu'ils n'ont pas ce caractère dès l'origine, il suffit de remonter à leurs formes latines (*fouet* dérivé de *fangus*, 'hêtre', *glas* dérivé de *classicum*) ; la qualité de leurs sons actuels, ou plutôt celle qu'on leur attribue, est un résultat fortuit de l'évolution phonétique'.

Cette objection résulte d'une confusion de la linguistique diachronique avec la linguistique synchronique. Une valeur actuelle peut être occasionnelle, c'est-à-dire fortuite au point de vue de l'histoire, il n'en reste pas moins vrai que cette valeur n'est ni illusoire, ni fortuite, aussitôt que le sujet parlant et l'auditeur en ont conscience, et que le sujet parlant en fait un usage intentionnel.

Une langue n'est pas seulement un instrument intellectuel, elle est un instrument psychologique, sociologique, biologique. Elle n'est donc pas 'un système de signes exprimant des idées' (conception intellectualiste), mais 'un système de systèmes fonctionnels, intellectuels, affectifs, esthétiques'. Ces deux conceptions ne sont pas incompatibles ; elles se complètent ».

M. Bally et M. Jespersen éclaircissent quelques points. Les thèses de MM. Bally, Jacobson, Mathesius, Sécheyne et du prince Troubetzkoy sont fondées les unes dans les autres et présentées au congrès sous la forme suivante :

I

L'exposé complet et pratique d'une langue quelconque ne peut être fondé essentiellement que sur la méthode statique. Celle-ci consiste à analyser les pièces du système linguistique et à en décrire les rapports réciproques.

II

Cette étude embrasse non seulement la lexicologie, la morphologie et la syntaxe, mais aussi la caractéristique du système phonologique (c'est-à-dire du répertoire propre à la langue en question des différences significatives entre les images acousticomotrices).

III

L'exposé d'un système linguistique doit tenir compte du principe que les faits de langue se classent naturellement et simultanément en séries d'associations mentales et en groupements réalisés sur la ligne du discours.

IV

Un bon exposé de syntaxe serait celui qui décrirait les complications progressives de la phrase normale la plus élémentaire composée d'un sujet simple et d'un prédicat simple. Cette ordonnance permet de tenir compte de tous les rapports syntagmatiques et associatifs (thèse III).

V

L'histoire de la langue, si l'on veut en faire, ne doit pas se confiner dans l'étude des changements isolés, mais chercher à les considérer en fonction du système qui les subit.

VI

Pour atteindre cet idéal, il est nécessaire de préciser les lois générales des systèmes linguistiques par la comparaison de langues aussi nombreuses que possible, considérées non au point de vue génétique, mais au point de vue de leur structure.

La séance est levée à 3 h. $\frac{1}{4}$.

SAMEDI 14 AVRIL.

CINQUIÈME RÉUNION GÉNÉRALE.

Discussion sur les problèmes pratiques V et VI :

V. *Délimitation des domaines culturels du passé et du temps présent par rapport à des mots déterminés et à des particularités phonétiques, morphologiques et syntaxiques ; l'influence réciproque de ces domaines culturels.*

VI. *Les méthodes de recherche pour les langues qui n'ont pas encore fait l'objet d'un travail philologique satisfaisant.*

1. *Langues culturelles peu connues.*
2. *Langues des peuples primitifs.*

La séance est ouverte à 9 h. $\frac{1}{2}$.

Président : M. Preuss, de Berlin.

M. Grimme explique en détail ses « Thesen über Sprachmelodie, zunächst für das Deutsche geltend. » L'orateur insiste sur l'importance de la « Sprachmelodie » et il retient que toutes les manifestations de la mélodie du langage ont une valeur syntaxique et qu'elles sont de grande importance pour l'établissement de la parenté des langages.

M. Nitsch se réfère à la proposition 39. Il ne nie pas que la mélodie du langage puisse avoir de l'importance pour la parenté des langues, mais pas toujours ; il cite par exemple des dialects polonais parlés dans des pays qui avaient autrefois l'école allemande ; les élèves qui parlaient allemand avec beaucoup de fautes avaient pris cependant très bien la « Sprachmelodie » allemande. Il propose donc de corriger la proposition 39 et de lire *kann sein* au lieu de *ist*.

M. Meillet pense qu'il faut remercier M. Grimme d'avoir formulé des thèses d'une si grande importance ; la mélodie de la phrase n'a pas été jusqu'ici étudiée suffisamment à cause de ses difficultés extrêmes ; la notation musicale a le défaut d'être trop imparfaite pour les linguistes ; il cite l'exemple de la différente mélodie du français dans deux villes où il a passé sa jeunesse et il exprime l'idée que cette mélodie est le reste du substrat qui, seulement en petite partie, se laisse voir dans la grammaire et dans le vocabulaire.